

Comme je l'ai déjà dit, mes hôtes m'ont intéressé aux nouvelles formes de vie communautaire en Israël et m'ont aimablement organisé une tournée du nord du pays. Je me suis arrêté au kibboutz Gonen ainsi qu'au village coopératif de Kfar Yuval, et j'ai visité la vallée de Hula. Ce voyage, certainement essentiel pour quiconque veut mieux comprendre la personnalité et la force de caractère du peuple israélien, a été pour moi une expérience unique. J'ai été impressionné par les résultats atteints grâce à la qualité de leur planification, à leur détermination, à leur dur labeur et à leur courage. Ces établissements sont un hommage à l'esprit des pionniers qui les ont édifiés et je suis reconnaissant d'avoir pu les voir à l'oeuvre et les écouter. J'en suis venu à la conclusion que ces contacts personnels m'ont fait beaucoup mieux comprendre le peuple israélien et que ma tournée de la vallée de Hula m'a profondément sensibilisé à l'importance vitale qu'attache Israël à un règlement juste et équitable de ses problèmes frontaliers.

Si vous le permettez, M. le Président, je reviendrai maintenant sur un sujet que vous avez mentionné et qui me tient particulièrement à coeur, à savoir l'appui que le Canada accorde aux droits légitimes d'Israël au sein des Nations Unies et d'autres instances.

A mon avis, les positions que nous avons adoptées jusqu'ici s'avèrent fondées sur des principes de justice que nous défendons fermement et de façon positive. Pour ce qui est du Moyen-Orient, je m'efforce de faire en sorte que notre politique étrangère s'inspire de principes qui nous sont mutuellement acceptables. Comme le Rabbin Plaut l'a mentionné, leur application pose parfois des problèmes réels. Toutefois, il a rappelé le cas le plus notoire où le Canada a pu prendre sans équivoque la défense de certains principes fondamentaux. L'automne dernier, au cours de la trentième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous nous sommes opposés à la résolution liant le sionisme au racisme; le Canada est intervenu contre son adoption aux Nations Unies, il a voté contre la résolution et fait des démarches diplomatiques auprès de nombreux gouvernements; je me suis en outre prononcé contre la résolution lors de ma visite du Moyen-Orient et de certains pays arabes. Devant la presse jordanienne, j'ai en fait qualifié cette résolution de "fâcheuse, nuisible et destructrice" et j'étais prêt à répéter dans le monde arabe les mots mêmes qui ont été prononcés à la Chambre des communes, ce qui témoigne de la force de nos convictions. Etant donné qu'à notre avis, l'esprit de cette résolution entachait deux résolutions connexes concernant le programme de la décennie d'action contre le racisme des Nations Unies et la tenue d'une conférence des Nations Unies sur le racisme en 1978, nous avons également voté contre ces deux résolutions parce qu'elles étaient des déclarations de principe.